



**Rapport du maire,
monsieur Bruno Marchand,
sur les faits saillants
du rapport financier 2023
de la Ville de Québec**

Mai 2024

Seul le discours prononcé fait foi.

Monsieur le Vice-Président,

Mesdames, Messieurs les membres du conseil,

Mesdames, Messieurs,

Cette déclaration sur les faits saillants du rapport financier 2023 de la Ville de Québec est présentée conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, article 105.2.2. Ce rapport doit être rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin et être diffusé sur le territoire de la municipalité.

Afin de satisfaire à cette obligation, je vous entretiendrai des faits saillants du rapport financier ainsi que du rapport du vérificateur général et de l'auditeur externe.

RAPPORT FINANCIER 2023

Le rapport financier 2023, attesté par la trésorière de la Ville, est déposé au conseil municipal ce mardi 21 mai 2024. Il est accompagné du rapport du vérificateur général et de l'auditeur externe, lesquels expriment une opinion sans réserve sur les états financiers consolidés.

Il est également accompagné de la reddition de comptes financière qui présente les résultats de la Ville de Québec sous la forme administrative avec laquelle le budget a été adopté.

FAITS SAILLANTS – RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023

L'exercice financier consolidé 2023¹ s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 28,3 millions de dollars.

RÉSULTATS 2023 CONSOLIDÉS	
Revenus	2 260 861 377 \$
Charges	1 925 612 063 \$
Excédent de l'exercice	335 249 314 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	(306 920 192) \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	28 329 122 \$

Pour la Ville seulement, cet excédent représente 46,2 millions de dollars, établissant le solde de l'excédent accumulé non affecté à 102,6 millions de dollars au 31 décembre 2023. Ce résultat a été atteint tout en limitant la hausse de taxe foncière à 2,5 %.

Rapport du maire, monsieur Bruno Marchand, sur les faits saillants du rapport financier 2023 de la Ville de Québec

FAITS SAILLANTS – INVESTISSEMENTS ET DETTE 2023

Au cours de l'exercice financier 2023, la Ville de Québec et ses organismes contrôlés ont investi 710,3 millions de dollars dans les infrastructures, notamment pour le développement des infrastructures de transport collectif, le développement de logements sociaux, la réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout, la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, de même que pour la réfection et le réaménagement de parcs, d'espaces publics et d'infrastructures routières.

La dette à long terme à la charge des contribuables de la Ville a diminué de 5,0 millions de dollars par rapport à 2022, s'établissant maintenant à 1 534,6 millions de dollars. Cette diminution de la dette pour une 8^e année consécutive témoigne de l'efficacité du plan de gestion de la dette dont la Ville s'est dotée, et des mesures prévues à son cadre financier pour limiter l'endettement et maintenir l'équilibre entre l'évolution de la dette et les cibles d'investissements.

Pour rencontrer les objectifs, les paiements comptants d'immobilisations (PCI) ont atteint 163,5 millions de dollars en 2023. Ce résultat, combiné à la réserve financière de 50,0 millions de dollars pour le paiement de la dette et à la nouvelle réserve d'infrastructures pour changements climatiques d'un montant de 15,4 millions de dollars, représente 228,9 millions de dollars. Il s'agit d'efforts importants qui visent à limiter le recours à l'emprunt. C'est d'ailleurs grâce à l'application de politiques rigoureuses en cette matière que la Ville de Québec maintient sa notation de crédit à Aa2.

Tous les autres éléments du cadre financier sont également respectés rigoureusement.

Je rappelle que le rapport financier et la reddition de comptes financière sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec.

Je vous remercie.

Le Maire